

Finances

REF : DAF2014004

Signataire : GH

Séance du Conseil Municipal du 06/03/2014

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Subvention à l'association RESPECT 93

EXPOSE :

Dans le cadre d'une Entente de coopération signée en 2010 entre le Conseil National des Villes (CNV) et l'ambassade du Canada qui a donné lieu à un colloque en 2011 sur les bandes de jeunes et la prise en compte des questions multiculturelles par les politiques publiques, a été organisée en associant différents partenaires, une mission d'observation au Canada du 28 septembre au 6 octobre 2013.

Trois villes, Saint-Denis, Clichy-Sous-Bois et Aubervilliers, ont ainsi fait partie de cette délégation, accompagnées d'acteurs locaux du département de Seine-Saint-Denis dont le Procureur de la République du TGI de Bobigny, de la représentante de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la représentante de la police, et de l'association Respect 93.

La mission s'est donc rendue 5 jours à Vancouver et 2 jours à Montréal pour rencontrer des professionnels de terrain.

La ville d'Aubervilliers était représentée par Jean-Loup OGE, conseiller municipal et médiateur de la ville, et Lucie CHEVALLEY, chargée de mission aide aux victimes-accès au droit-prévention de la délinquance – Correspondante Ville Justice.

A **Vancouver**, il s'agissait de découvrir les stratégies entreprises en matière de lutte contre les toxicomanies entendues sous l'angle sanitaire et santé mentale. Il était également question de logement, de police, de justice, de liens police/population, d'accès au droit, de prise en charge...

Ont ainsi été visités : un centre communautaire, un commissariat de police, d'un centre de police communautaire, d'une cour de justice communautaire, d'un tribunal pour la jeunesse

A **Montréal** il s'agissait d'étudier des stratégies en matière de police communautaire, de police, de maintien de l'ordre, de médiation de rue, d'interaction avec le milieu scolaire, de lien avec les communautés religieuses...

Visite du «petit Maghreb», rencontre avec les autorités policières, rencontre avec des médiateurs de rue.

Les « découvertes » de ces visites :

- 1- **Positivisme/ pragmatisme/ leadership** : Cf rapport de mission en annexe,
- 2- Un **partenariat** très poussé : l'ensemble des partenaires travaille en équipe. Les acteurs se connaissent tous et ont pour objectif : la personne à aider. Ce qui facilite les échanges et le partage d'information. La confiance y est mutuelle car ils ont une totale connaissance des uns et des autres,
- 3- Une **structure ressource** : la particularité canadienne entraîne une structure ressource où l'ensemble des acteurs y est présent, ce qui est facilitateur dans le travail quotidien et ce qui permet aux habitants d'avoir un seul lieu où ils peuvent trouver un ensemble de programmes,
- 4- Un **regard différent** des professionnels sur les jeunes : les professionnels voient les jeunes comme les acteurs de demain, et parlent ainsi de « nos jeunes », la France parle « des jeunes » et régulièrement avec une connotation négative,
- 5- La **participation forte des habitants** : les habitants sont très investis dans la vie de leurs quartiers. Au côté de professionnels, ils sont bénévoles et tentent de trouver des solutions à leurs difficultés.

Il est proposé de soutenir l'association RESPECT 93 pour les frais qu'elle a exposés dans le cadre de ce projet par une subvention d'un montant de 5 000 €.

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014004

Signataire : GH

OBJET : Subvention à l'association RESPECT 93

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Considérant que dans le cadre de sont objet statutaire, l'association RESPECT 93 a délégué plusieurs de ses membres pour participer à la mission d'observation au CANADA du 28/09/2013 au 06/10/2013, sur les thématiques de lutte contre la toxicomanies, de sécurité urbaine, en compagnie de représentants des villes d'Aubervilliers, Saint-Denis, Clichy-sous-bois et d'autres acteurs locaux de la Seine-Saint-Denis ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

ATTRIBUE une subvention de 5 000 € à l'association RESPECT 93 au titre de la participation à la prise en charge des frais de voyage et d'hébergement correspondant à la mission susvisée

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 07/03/2014

Publié le 07/03/2014

Certifié exécutoire le : 07/03/2014

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER